ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

ENAXTI SARL- capital social : 560 000 € porté à 900 000 € Siège social : 2 Imp. de la Cerisaie, 21490 BRETIGNY 802 922 732 RCS DIJON - AGE 30/12/2023 augmentation du capital social de 340 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital. ART ; 7 - CAPITAL SOCIAL. Anc.mention : 560 000€ Nouv ; mention : 900 000 €.

AL24012539

EOLE EXPERTISE

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

D.A.S. AUTO 21

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 RUE RENE COTY,
21000 DIJON
901 661 017 RCS DIJON-21000

Aux termes d'une délibération en date du 1ER MARS 2024 , l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée D.A.S. AUTO 21 a décidé de transférer le siège social du 3 RUE RENE COTY, 21000 DIJON au 8 rue des Artisans 21220 GEVREY CHAMBERTIN à compter du 1er mars 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

AL24012835

MODIFICATION DU CAPITAL

G.F.A ARMELLE ET BERNARD

Groupement foncier agricole
au capital de 424 000 euros
porté à 2 062 000 euros
Siège social : 8 Route Nationale 74 -
21700 VOSNE ROMANEE
844 717 066 RCS DIJON

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 6 mars 2023 que le capital social a été augmenté de 1 638 000 euros par voie d'apport en nature. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à quatre cent vingt-quatre mille euros (424 000 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à deux millions soixante-deux mille euros (2 062 000 euros).
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis. La Gérance.

AL24012836

CONSEIL Avocat

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

TRANSPORT SANITAIRE 21

SAS à capital variable au minimum de 500 €
Ancien siège social : 9 rue du Marché 21210 SAULIEU
Nouveau siège social : Lieudit Faubourg de l'Auxois 21210 SAULIEU
RCS DIJON 878 794 395

Suivant décisions unanimes des associés en date du 02/01/2024, il a été décidé à l'unanimité de transférer le siège social à SAULIEU (21210), Lieudit Faubourg de l'Auxois à compter du 1er/01/2024. Mention en sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL24012916

MODIFICATIONS DES STATUTS

Par décision du 25/01/2024, les associés de la société DIS, SCI au capital de 1 500 euros, Siège social : Ruelle de l'Eglise 21120 GEMEAUX, RCSDIJON 483 371 191, ont décidé : - de transférer le siège social pour le fixer au 11 rue des Charrières 21120 GEMEAUX à compter du même jour ; - de nommer aux fonctions de cogérant pour une durée illimitée Monsieur Aimé BOUCHEROT demeurant4 ruelle de l'Eglise 21120 GEMEAUX et Monsieur Yves BOUCHEROT demeurant 14 route départementale 974 21260 ORVILLE, en remplacement de Madame Christel BOUCHEROT. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis - La Gérance

AL24012871

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

Par décision en date du 13/03/2024, l'associée unique de la société YENIDOGAN, SARL au capital de 5 000 euros, Siège social : 18 avenue de la Concorde 21000 DIJON, RCS DIJON 788 606 770, a décidé de remplacer, à compter du 13/03/2024, la dénomination sociale par «L'ART DE PL'HAIR» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis - La Gérance

AL24012882

MODIFICATIONS DES STATUTS

ENTREPRISE DANIEL GENELOT

SARL transformée en SAS
au capital de 300 000 euros
Siège social
21 route de Beaune
21420 SAVIGNY LES BEAUNE

503 396 848 RCS DIJON

Aux termes de sa délibération du 29/02/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés a décidé :- la transformation de la Société en Société par Actions Simplifi ée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.Sa durée, les dates de son exercice social, son siège social demeurent inchangés.Sa dénomination sociale devient :DN2Cet son objet social est étendu aux activités de :. L'assistance technique par des conseils, études, consultations en agronomie pour des entreprises exploitant des domaines vinicoles, viticoles et agricoles..La démonstration et les conseils pour l'utilisation d'engins viticoles et agricoles.. La conduite d'engins viticoles et agricoles en sous-traitance à la demande du donneur d'ordre.. L'acquisition, la mise en valeur, la rénovation,la gestion, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie ainsi que l'échange de tous de biens et droits mobiliers ou immobiliers.. La prise de participations fi nancières.Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :Forme :Société par Actions Simplifiée.Administration et direction :Avant sa transformation, la Société était gérée par M. Daniel GENELOT, gérant.A été nommé Président : Monsieur Daniel GENELOT, demeurant à SAVIGNY LES BEAUNE (21420) – 21 route de Beaune.A été nommé Directeur Général : Madame Christiane GENELOT, demeurant à SAVIGNY LES BEAUNE (21420) – 21 route de Beaune.Admission aux assemblées générales et exercices du droit de vote. Chaque action donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales. Les droits et obligations suivent l'action quelle qu'en soit le titulaire.Dépôt légal au RCS DIJON.
Pour avis, Le Président.

AL24012897

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

PALAVINKA HOLDING

SAS au capital de 1 000 €
Siège social
33 av Charles Jaffelin
21200BEAUNE
802 964 957 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 20novembre 2023, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'acquisition, de cession de tout avion et de location desdits avions avec ou sans pilote et de modifier en conséquence l'article2 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

AL24012898

MODIFICATIONS DES STATUTS

BEAUNE SYSTEMES AUTOMATISME

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social
78 Route de Savigny
21200 BEAUNE
442 256 384 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 15 janvier 2024, la collectivité des associés a décidé de :- modifier l'objet social comme suit : le conseil et l'assistance opérationnelle aux entreprises et aux particuliers, notamment la maitrise d'oeuvre et toute mission se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace, négociations des devis, accompagnement technique et financier, suivi de chantier ; la vérification technique de tous types d'installations électriques ; la location mobilière ; la location de tous biens immobiliers, propriété de la Société par suite de construction ou d'acquisition ou mise à disposition ou en location au profit de celle-ci sous quelque forme que ce soit, meublée ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas sans vente de boissons alcoolisées et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle ; l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; l'achat d'immeubles non bâtis ou bâtis en vue de la revente en l'état ou de la construction d'immeubles à usage d'habitation, commercial ou autres ; toutes transactions commerciales ou industrielles portant sur des biens meubles ou immeubles, comme leur exploitation ou leur mise en valeur entre le moment de leur acquisition et celui de leur revente ; l'activité de marchand de biens ; l'achat et la revente de tous types de marchandises, notamment mais pas seulement, marchandises alimentaires ou non alimentaires, mobiliers, engins, voitures ; le secrétariat, le conseil, la saisie informatique et tous travaux administratifs ; l'entretien de tous types de bâtiments ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,- nommer M. Gilles SAUVONNET, demeurant Chemin de la Vierge – La Montagne – 21200 BEAUNE, en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée à compter du 15 janvier 2024,- remplacer à compter du 15 janvier 2024 la dénomination sociale « BEAUNE SYSTEMES AUTOMATISME » par « MG PRESTATIONS » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
POUR AVIS. La Présidente.

AL24012906

TRANSFORMATION

My GT Auto

Société par actions simplifiée
en cours de transformation
en société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social
Avenue Noël Navoizat
21400 CHATILLON SUR SEINE
895 370 955 RCS DIJON

Par décision du 13 mars 2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du 1er avril 2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts sociales de 10 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
Président :
Monsieur Thomas GALLARDO MARTINEZ, demeurant 16 rue Mozart, 21140 SEMUR EN AUXOIS
Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Thomas GALLARDO MARTINEZ, associé unique.
POUR AVIS

AL24012911

NON DISSOLUTION

FERS ET METAUX DU DIJONNAIS

SAS au capital de 10000 €
Siège social
5 rue de Mayence 21000 DIJON
909.305.427 RCS DIJON

Par acte unanime du 19/2/24 la collectivité des associés statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 225 248 du code du commerce a décidé de ne pas dissoudre la société.
RCS DIJON

AL24012912

MODIFICATION DE LA GERANCE

GAEC THIBAULT PERE ET FILS -206 700€ - HAMEAU D'ANTILLY 21700 ARGILLY - 438748618 RCS DIJON – AGE du 30/11/2023 : Mme Nicole THIBAULT (HAMEAU D'ANTILLY 21700 ARGILLY), cessation des fonctions de cogérante au 01/11/2023

AL24012920

AGE OR EXPERTISE COMPTABLE - CHALON SUR SAÔNE -

CHANGEMENT DE GÉRANT

PHIL'EXPRESS

SARL au capital de 7 700 euros
dont le siège social
est au 11 Rue Basse
21170 MAGNY LES AUBIGNY,
immatriculée 451 860 449 RCS DIJON.

Aux termes d'une délibération en date du 15 mars 2024, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Philippe VICECONTE intervenu le 3 mars 2024 et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Vincent VICECONTE, demeurant 28 Grande Rue 70100 CHARGEY LES GRAY, et Monsieur Benjamin VICECONTE, demeurant 11 Rue Basse 2170 MARIGNY LES AUBIGNY, au pour une durée illimitée à compter de ce jour.
Le nom de Monsieur Philippe VICECONTE a été retiré de l'article 12 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui des nouveaux gérants.
Pour avis,

AL24012926

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BERBEY ; Société à responsabilité limitée au capital de 115 000 euros ; Siège social : 54 Rue de Huchey, 21110 GENLIS ; 504 621 855 RCS DIJON ; Aux termes d'une décision en date du 11 mars 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 5 Rue des Compagnons, 21110 GENLIS au 54 Rue de Huchey, 21110 GENLIS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

AL24012927

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

BONOMI

Société par actions simplifiée
au capital de 93 750 euros
Siège social : 15 Route Nationale,
21400 VILLERS PATRAS
836 820 118 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1er mars 2024, il résulte que la société HOLDING RAMBAUD, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 2 rue Charles Gounod, 21400 CHATILLON SUR SEINE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 981 516 446 RCS DIJON, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Jean-Pierre RAMBAUD, démissionnaire.

AL24012929

// GÉRANCE

BEAUNE DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 109.555 Euros
Siège Social
ZAC des Maladières
13, rue Gustave Eiffel
21200 BEAUNE
414 652 776 R.C.S DIJON

AVIS DE FUSION

Le projet de fusion établi le 07 novembre 2023 avec la société DISTRIBEAUNE, Société par Actions Simplifiée au capital de 38.500 € dont le siège est à BEAUNE (21200) – ZAC des Maladières – 13, rue Gustave Eiffel et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 434 348 652 R.C.S DIJON, comportant notamment description des apports effectués par la Société absorbée a été déposé au Greffe du Tribunal de DIJON et a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 26 Janvier 2024. Le projet de fusion a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société BEAUNE DISTRIBUTION en date du 28 Février 2024. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux. Elle a donc pris effet le 28 Février 2024, avec effet rétroactif fiscal et comptable au 1er Mai 2023. La Société BEAUNE DISTRIBUTION étant propriétaire de la totalité des actions émises par la Société DISTRIBEAUNE, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du Tribunal de DIJON, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital, et la Société DISTRIBEAUNE a été dissoute du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.
Pour avis, le représentant légal

AL24012874

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à CHALON SUR SAONE, du 29 février 2024, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON 1 le 11 mars 2024, dossier 2024 00011673 référence 2104P01 2024 A 00622, Mme Isabelle TRAN demeurant 1 Rue de Dijon 21500 MONTBARD, a cédé à Mme Thi Lan NGUYEN et M. Van Suong NGUYEN, demeurant 42 Rue Jules Valles 91000 EVRY COURCOURONNES, un fonds de commerce d'exploitation d'un restaurant avec service sur table et vente à emporter, sis Centre Commercial Champlon, Route de Massene, 21140 SEMUR EN AUXOIS sous l'enseigne PETIT BAMBOU, immatriculé au RCS sous le numéro 851.670.083, moyennant le prix de 28.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 15.461,08 € et aux éléments corporels pour 12.538,92 €. Jouissance le 29 février 2024. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité, et pour la correspondance chez la SELAS BAROCHE DUTKOWIAK, 1 Rue de l'Alma, 71100 CHALON SUR SAONE.

AL24012886

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES DEUX DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 005 22 D0020 et 021 24222 D0003 D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LES COMMUNES d'AISEREY et d'ECHIGEY (21)

Par arrêté préfectoral n° 96 du 07/02/2024, est organisée **du 18/03/2024, à 09 h 00, au18/04/2024, à 17 h 00, inclus, soit 32 jours consécutifs**, une enquête publique relative aux deux demandes de permis de construire d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'une puissance de 35,40 MWc sur le territoire des communes d'Aiserey et d'Echigey, déposées par la société GDSOL 85.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact et l'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), en date du 27 juin 2023 ;
est consultable :
• sur support papier et sur un poste informatique :
en mairies d'Aiserey et d'Echigey (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie :
AISEREY : les Lundis, Jeudis et Vendredis de 16 h 00 à 18 h 00 et les Mercredis de 10 h 00 à 12 h00
ECHIGEY : les Mercredis de 8 h 30 à 12 h 00 et les Vendredis de 16 h 30 à 18 h 00
• sur un registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/ 5196
• sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires – bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à16h00
• sur le site internet de la préfecture de la Côte-d'Or, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante:
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie d'Aiserey et d'Echigey (21).
• Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit le 1**8/04/2024, avant 17 h 00** par voie postale en mairies d'Aiserey et d'Echigey, siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-5196@registre-dematerialise.fr
L'ensemble des observations, propositions et contre-propositions émises par le public sera accessible sur le site dématérialisé (https://www.registre-dematerialise.fr/5196) pendant toute la durée de l'enquête.
En raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, selon les directives en vigueur au moment de l'enquête, les gestes barrières devront être respectés lors des consultations surplace.
M. Michel GENEVES, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public, dans le respect de gestes barrières selon la situation sanitaire et les directives en vigueur au moment de l'enquête, **en mairies d'Aiserey et d'Echigey (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous :
En mairie d'Aiserey (21), aux jours et heures précisés ci-dessous :
Vendredi 5 avril 2024 de 15 h 00 à 18 h 00
Mercredi 10 avril 2024 de 9 h 00 à 12 h 00
Jeudi 18 avril 2024 de 14 h 00 à 17 h 00
En mairie d'**Echigey (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous :
Lundi 18 mars 2024 de 15 h 00 à 18 h 00
Samedi 23 mars 2024 de 09 h 00 à 12 h 00
M. Gérard POTEL, commissaire enquêteur suppléant, assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
M. CALABRE Julien
(Société GDSOL 85)
9, allée Pierre de Fermat
63170 AUBIERE
Tél. : 06 25 89 63 85
j.calabre@solaterra.fr
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme la directrice départementale des territoires (Direction Départementales des Territoires – 57 rue de Mulhouse -21 000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'Aiserey et d'Echigey, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJONet sur le site : Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Pour le préfet et par délégation ;
La Directrice Départementale des Territoires ;
Florence LAUBIER

AL24012424

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE SUR LA COMMUNE DE FONTAINES-EN-DUESMOIS (21) PORTANT SUR
– La demande de permis de construire n° 021 276 22 M0001 d'une centrale solaire photovoltaïque au sol à Fontaines-en-Duesmois ;
– L'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau

Par arrêté préfectoral n° 204, du 14/02/2024, est organisée **du 19/03/2024, à 09 h 00, au19/04/2024, à 17 h 00, inclus, soit 32 jours consécutifs,** une enquête publique unique d'une part, sur la demande de permis de construire (PC n° 021 276 22 M0001) d'un parc solaire photovoltaïque au sol, d'une puissance crête installée de **33 MWc**, sur une superficie totale de 59,98 ha (emprise clôturée), situé au hameau d'Emorots, sur le territoire de la commune de Fontaines-en-Duesmois, présentée par la société CPES EMOROTS et, d'autre part, sur l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau.
Les principaux composants de la centrale solaire sont les suivants :
• les panneaux photovoltaïques ;
• les structures métalliques de support des panneaux solaires du parc photovoltaïque ausol ,
• les onduleurs ;
• les postes de transformation ;
• la structure de livraison ;
• les réseaux de câbles ;
• les pistes d'accès et les aires de grutage des bâtiments techniques.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment :
– les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact et le résumé non-technique,les pièces de l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau, ainsi que l'absence d'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) sur la demande de permis de construire et sur l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau , en date du 30 août 2023 ;
est consultable :
• sur support papier et sur un poste informatique :
en mairie de Fontaines-en-Duesmois (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie :
Les vendredis matin de 9 h 00 à 12 h 00
• sur un registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/5216
• sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires –bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à16h00
• sur le site internet des services de l'état, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante:
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Fontaines-en-Duesmois (21).
• Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit le **19/04/2024, avant 17 h 00** par voie postale en mairie de Fontaines-en-Duesmois, siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-5216@registre-dematerialise.fr
L'ensemble des observations, propositions et contre-propositions émises par le public sera accessible sur le site dématérialisé **(https://www.registre-dematerialise.fr/5216)** pendant toute la durée de l'enquête.
En raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, selon les directives en vigueur au moment de l'enquête, les gestes barrières devront être respectés lors des consultations sur place.
M. Gérard POTEL, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public, dans le respect de gestes barrières selon la situation sanitaire et les directives en vigueur au moment de l'enquête, **en mairie de Fontaines-en-Duesmois (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous :
• Vendredi 22 mars 2024 de 9 h 00 à 12 h 00
• Samedi 30 mars 2024 de 9 h 00 à 12 h 00
• Samedi 6 avril 2024 de 9 h 00 à 12 h 00
• Vendredi 19 avril 2024 de 14 h 00 à 17 h 00
M. Michel GENEVES, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
Mme. PIEGAY Gaëlle
(Société CPES EMOROTS)
330, rue du Mourelet - ZI Courtine
84000 AVIGNON
Tél. : 06 38 71 49 14 –
Courriel : **gaelle.piegay@qenergy.eu**
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme. La Directrice Départementale des Territoires (Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour délivrer ou refuser la demande de permis de construire et l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Fontaines-en-Duesmois, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON et sur le site internet des services de l'Etat **(www.cote-dor.gouv.fr)**, rubrique Actions de l'État -Environnement - Energies renouvelables.
Pour le préfet et par délégation ;
La Directrice Départementale des Territoires ;
Florence LAUBIER

AL24012528

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 489 22 E0001 POUR LA REALISATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE POISEUL LA GRANGE (21)
Par arrêté préfectoral n° 502 **du 11 mars 2024, est organisée du 11 avril 2024 à 14h00 au 14 mai 2024 à 17h00 inclus, soit 34 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Poiseul la Grange, d'une puissance de 3,83 MWc, déposée par la **SASU« le Parc d'entre les Deux Combes ».**
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale (MRAE) en date du 3 décembre 2023 est consultable :
• sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Poiseul la Grange aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, les mercredis de 14h à 16h00.
• Sur le registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/5184
• sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT), bâtiment A bureau 106-de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00 du lundi au vendredi.
• sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante: Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Poiseul-la-Grange.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, par voie postale en mairie de Poiseul-la-Grange, siège de l'enquête ou par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le **14 mai 2024 avant 17h00** à l'adresse suivante :
enquete-publique-5184@registre-dematerialise.fr
Les observations et propositions transmises par voie électronique seront accessibles sur le site dématérialisé https://www.registre-dematerialise.fr/5184 pendant toute la durée de l'enquête.
Monsieur Daniel MARTIN, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de Poiseul la Grange aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Jeudi 11 avril 2024 de 14h à 17h
- Samedi 20 avril 2024 de 9h à 12h
- Mardi 14 mai 2024 de 14h à 17h
Monsieur Bernard MAGNET, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à Mr ALLEYRON-BIRON Thierry -GEG ENER) 06 62 41 58 48 – t.alleyronbiron@geg.fr
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse -21000 DIJON), et **à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Poiseul la Grange, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site internet de la préfecture de la Côte-d'Or :
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Florence LAUBIER

AL24012937

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDEDE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 349 21 B0008 POUR LA REALISATIOND'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DELIERNAIS (21)
Par arrêté préfectoral n° **504** du 13 mars 2024, est organisée **du 11 avril 2024 à 9h00 au 14 mai 2024 à 17h00 inclus, soit 34 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Liernais, d'une puissance de 7,5 MWc,déposée par la **SARL« Ferme d'AKUO 11 ».**
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale (MRAE) est consultable :
• sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Liernais aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
• Sur le registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse

ANNONCES LÉGALES

suivante :https://www.registre-dematerialise.fr/5283
• sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, auservice urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT), bâtiment A bureau 106, de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00 du lundi au vendredi.
• sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante: Accueil → Actions de l'État → Environnement → Énergies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions écrites :. Sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairie de Liernais ;.
Sur le registre dématérialisé mis en place à l'adresse :
https://www.registre-dematerialise.fr/5283.
A l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé :
enquete-publique-5283@registre-dematerialise.fr
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées par voie postale au commissaire enquêteur en mairie de Liernais avant la clôture de l'enquête soit au plus tard le 14 mai2024 à 17h00.
Madame Chantal DUBREUIL, désignée en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de Liernais aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Le jeudi 11 avril 2024 de 9h00 à 12h00
- Le mercredi 24 avril 2024 de 14h00 à 17h00
- Le samedi 4 mai 2024 de 9h00 à 12h00
- Le mardi 14 mai 2024 de 14h00 à 17h00
Madame Josette CHOUET LEFRANC, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à Mr BLANCHARD Romain – 07 76 08 17 26 -rblanchard@akuoenergy.com
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse -21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Liernais, à la direction départementale des territoires – 57rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site :
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Énergies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Florence LAUBIER

AL24012939

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 18/03/2024
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants:
AIGNAY-LE-DUC: Parcelle en nature de pré, jardin et bois - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien du fermier en place sur la parcelle de pré
7 ha 76 a 70 ca - Au quenot: ZD-4(A)-4(B)-4(C)
BLANOT: Parcelles boisées - Urbanisme : RNU
8 ha 90 a 30 ca - La conaillere: B-674 - Les pichoirs: A-193 - Les remoirans: A-565[197]
ALLIGNY-EN-MORVAN (58): Parcelle boisées - Urbanisme: Zone N du PLU
2 ha 21 a 05 ca
- La perche: G-280
BRAZEY-EN-MORVAN: Parcelles forestières - Urbanisme: RNU
78 a 50 ca - Piece sur les grand bois: E-135-136
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
PONTAILLER-SUR-SAONE : Terres, prés, peupleraie
Urbanisme : Zone Agricole du PLU
8 ha 09 a 16 ca
- 'L epie du chene': A- 241- 242(J)- 242(K)-244- 245- 253- 585[247] - 'La noue de charmois': A- 208 - 'La noue de rarey': A- 723[144]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 09/04/2024 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24012921

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 2 octobre 2018,
Madame Ginette Yvonne Marcelle HUMBERT, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Roger Charles Fernand DENIZOT, demeurant à DIJON (21000) 11 rue Louis Viardot, née à MORTEAU (25500), le 28 décembre 1930, décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 26 décembre 2023,
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marion VIGNERON, Notaire de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil avec bureau permanent à GENLIS (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen, le 6 mars 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marion VIGNERON, notaire à DIJON, référence CRPCEN : 21012, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24012932

16 HUGO NOTAIRES
BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain BRUCHON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE et Maximilien CHANUT», titulaire d'un Office Notarial à DIJON, 16, avenue Victor Hugo, CRPCEN 21004, le 13 mars 2024, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

Entre Monsieur Jean-Jacques GÉRANTET et Madame Pascale Nicole Andrée Jeanne WEISSER, demeurant à SAINT APOLLINAIRE (21850) 3 Bis rue de la Fontaine Soyer.
Monsieur est né à GIVORS (69700) le 4 mars 1960,
Madame est née à LAXOU (54520) le 9 juin 1961.
Mariés à la mairie de SAINT-APOLLINAIRE (21850) le 24 septembre 2012 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL24012879

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

BURGUNDY JEEPER

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social et de liquidation :
12 chemin de la Chau
21200 BEAUNE
914 882 287 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 25/01/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Charles NINOT, demeurant 12 chemin de la Chai - 21200 BEAUNE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à BEAUNE (21200) – 12 chemin de la Chau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de DIJON, en annexe au RCS. Pour avis-Le Liquidateur

AL24012698

DISSOLUTION

WAABS ENTERTAINMENT

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation
60 avenue du 14 juillet
Bâtiment B
21300 CHENOVE
947 455 747 RCS DIJON

L'AGE du 28 novembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter ce jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Amar KHAZNADJI, demeurant 6 ruelle Renom, 21110 PLUVET, pour toute la durée de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 60 avenue du 14 juillet, Bâtiment B 21300 CHENOVE.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis.

AL24012776

CLÔTURE DE LIQUIDATION

WAABS ENTERTAINMENT

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social
60 avenue du 14 juillet
Bâtiment B
21300 CHENOVE
Siège de liquidation
60 avenue du 14 juillet, Bâtiment B
21300 CHENOVE
947 455 747 RCS DIJON

L'AGO DU 10/01/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Amar KHAZNADJI, demeurant 6 ruelle Renom 21110 PLUVET, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis

AL24012778

DISSOLUTION

IMMO21 CONSEILS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 50 000 euros
Siège : 12 rue du Docteur Rolland - 21190 MEURSAULT
Siège de liquidation :
12 rue du Docteur Rolland - 21190 MEURSAULT
313 336 935 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 février 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Michel MASSOT, demeurant 12 rue du Docteur Rolland - 21190 MEURSAULT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 12 rue du Docteur Rolland - 21190 MEURSAULT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012842

DISSOLUTION ANTICIPÉE

FDL

SARL au capital de 2 000 €,
Siège social : Ruelle des Ecoliers
21380 Messigny-et-Vantoux,
RCS DIJON 495 378 051

Par Assemblée Générale du 02/01/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Denis Legendre, demeurant Ruelle des Ecoliers – 21380 Messigny-et-Vantoux, Gérant, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 1 Ruelle des Ecoliers – 21380 Messigny-et-Vantoux. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS. Le Liquidateur

AL24012849

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MC2B

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 40 000 euros
Siège
22 Rue Carnot 21200 BEAUNE
Siège de liquidation
22 Rue Carnot 21200 BEAUNE
RCS DIJON 808 327 209

L'Assemblée Générale réunie le 27 février 2024 au siège de la liquidation sis 22 Rue Carnot à BEAUNE (21200) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-Hélène COULON, demeurant 3 Chemin des Chardons à CRISSEY (71530), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012875

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION CUMA DES FAUSSOTTES

Siège social : Chez Madame MINOT Nathalie, 21 rue du Bourg, 21310 Tanay
Agrément : 21-636
RCS de Dijon : 402 701 361
Aux termes de l'AG ordinaire en date du 19/12/2023, les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, lui ont donné quitus et l'ont déchargé de son mandat puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de Dijon.
Pour avis,
Le liquidateur

AL24012892

CLÔTURE DE LIQUIDATION

NEW INVEST

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social et de liquidation
34 B, Grande Rue
21160 PERRIGNY LES DIJON
811 740 471 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31/12/2023 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Christophe MAIRET, demeurant 34 B Grande Rue à PERRIGNY LES DIJON -21160), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012905

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décisions du 24/02/2024, les associés de la société CENTRE MEDICAL BONAPARTE, Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 006,16 euros, Siège social : 83 rue Emile Gruet 21130 AUXONNE, Siège de liquidation : 10 rue Claude Pichard 21130 AUXONNE, RCS DIJON 415 364 637 , ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie Antoinette COLAS, demeurant 10 rue Claude Pichard 21130 AUXONNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis - Le Liquidateur

AL24012919

// CONSTITUTION

IMMATRICULATION (EURL À CAPITAL FIXE)

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 22/02/2024 à TALANT, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination sociale : LES TOITUROPHILES
Siège social : 3 rue de la Goulette 21850 SAINT-APOLLINAIRE
Objet social : Le nettoyage, les réparations, l'entretien, le traitement et le désamiantage des toitures et façades. L'audit et le conseil en bâtiment gros œuvre et second œuvre. Services de conseil technique en matière d'entretien et de nettoyage de toitures.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 20 000 euros
Gérance : Monsieur Florent TOUVREY, demeurant 7 rue des Arandes 21240 TALANT
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL24012829

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LONGEAULT-PLUVAULT du 11/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : APJ Solar. Siège : 1 B route Nationale 5 Longeault, 21110 LONGEAULT PLUVAULT. Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 3 000 euros. Objet : Toutes activités d'exploitation de panneaux solaires et photovoltaïques, de production et de vente d'énergie issue de ces panneaux. La production et la vente d'énergies renouvelables, l'exploitation des agencements nécessaires à la production de ce type d'énergie. La vente et l'installation de tous produits, fournitures et appareils se rapportant à la production d'énergie. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : La société CAMALA, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 4 rue Belin de Comblanchien, 21121 FONTAINE LES DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 982 174 260 RCS DIJON, représentée par Monsieur Stéphane CAPOVILLA, Président. Directeur général : La société APJ, Société par Actions Simplifiée au capital de 50 401 euros, dont le siège social est 1B Route Nationale 5Longeault, 21110 LONGEAULT-PLUVAULT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 881 926 405 RCS DIJON, représentée par Monsieur Alexis JACQUOT, Président. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS Le Président

AL24012846

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 06/03/2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : ALTIDRONE21
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle CAPITAL : 1000 euros
SIEGE : 23 B Rue des CHAMPFOREY 21160 MARSANNAY LA COTE
OBJET : Toutes activités de travaux d'entretien, démoussage, traitement, nettoyage, imperméabilisation des toitures et des façades ; L'achat et la vente de tous produits, matériaux, matériels et fourniture de toutes prestations nécessaires à la réalisation de ces activités. Toutes activités se rapprochant directement ou indirectement aux prestations réalisées par drone (photo, vidéo, inspection technique, etc …). Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque actionnaire dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés y compris cession à un associé, un tiers, un conjoint, un ascendant ou un descendant.
PRESIDENT : Monsieur THOINNET DE LA TURMELIERE Olivier demeurant 23 B Rue des CHAMPFOREY 21160 MARSANNAY LA COTE.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON

AL24012873

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature électronique en date du 13 mars 2024, il a été formé une société à responsabilité limitée régie par les articles L 223-1 et suivants du code de commerce
DENOMINATION : LILOU
SIEGE SOCIAL : 14 Rue Henri Barbusse 21600 LONGVIC
OBJET : La Société a pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce de restaurant.
Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ; La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.
DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS
CAPITAL SOCIAL : 20.000 Euros
GERANCE : Monsieur Christophe DUFOUR – 14 Rue Henri Barbusse 21600 LONGVIC
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis
La gérance

AL24012877

EMINOLA
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
3 rue du Lavoir
89430 MELISEY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MELISEY du 13 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : EMINOLA
Siège : 3 rue du Lavoir, 89430 MELISEY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : L'acquisition, l'administration, la vente et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; L'acquisition, l'administration, la vente et la gestion par location ou autrement de tous biens matériels viticoles, agricole, travaux publics ;Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Jean-Philippe GARDET, demeurant 3 rue du Lavoir 89430 MELISEY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
POUR AVIS
Le Président

AL24012909

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 14/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : Lia
Siège social : 1 Route d'Agencourt - 21700 NUITS ST GEORGES
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales à prépondérance immobilière.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Christophe COUILLAULT demeurant 118 Chemin de la Jacquerie - 74120 DEMI QUARTIER.
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, agrément obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24012922

AVIS DE CONSTITUTION

LBB FISH
SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 15 rue Haute - 21220 COLLONGES LES BEVY
Aux termes d'un ASSP en date à COLLONGES LES BEVY du 28/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Dénomination : LBB FISH
Siège social : 15 rue Haute, 21220 COLLONGES LES BEVY
Objet social principal : L'exploitation d'un fonds de commerce de restauration traditionnelle, de brasserie et notamment de spécialités de poissons à consommer sur place, à emporter ou sur livraison
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 7 500 €
Gérance : M. David BOXBERGER, demeurant à COLLONGES LES BEVY (21220), 8 Rue Haute
Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24012923

AVIS DE CONSTITUTION

OBB FOOD
SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 15 rue Haute - 21220 COLLONGES LES BEVY
Aux termes d'un ASSP en date à COLLONGES LES BEVY du 28/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Dénomination : OBB FOOD
Siège social : 15 rue Haute, 21220 COLLONGES LES BEVY
Objet social principal : L'exploitation de tous fonds de commerce de restauration, de traiteur et de brasserie, la préparation et la vente de plats cuisinés à consommer sur place, à emporter ou sur livraison, l'exploitation de tous fonds de commerce de pub avec licence IV
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 7 500 €
Gérance : M. David BOXBERGER, demeurant à COLLONGES LES BEVY (21220), 8 Rue Haute
Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24012924

NIÈVRE

// MODIFICATION

SCI CHAMELAME

SCI au capital de 6 097,96 euros,
8 rue du nord , 58400 LA CHARITE SUR LOIRE ,
347 517 864 RCS Nevers.
Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02/03/2024, il a été pris acte de nommer en qualité de co-gérant, à compter du 02/03/2024 :
M LE METAYER François demeurant 27 Rue des Hotelleries , 58400 LA CHARITE SUR LOIRE .
Mention en sera faite au RCS de Nevers

AL24012811

NON DISSOLUTION MALGRE LES PERTES

G-KUB

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 rue des Trappes,
58000 SERMOISE SUR LOIRE
911876001 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 16 janvier 2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS, Le Président

AL24012818

MODIFICATION DU CAPITAL

MOREL PARTICIPATIONS Société par actions simplifiée au capital de 1 000 € Siège social : 500, rue Jean Jacques ROUSSEAU, 58600 Garchizy 982 740 458 RCS Nevers (La Société)
Il résulte du procès verbal des décisions de l'associé unique en date du 16 février 2024, que le capital social a été augmenté de 4 000 001 € par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 000 €. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 4 001 000 € POUR AVIS Le Président

AL24012843

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAS MAISON DU FROMAGE
Société par Actions Simplifiée au capital de 12 000 €
Ancien siège social : 7, rue Etienne Litaud – Carré Colbert – 58000 NEVERS
Nouveau siège social : 6, rue Saint Martin - 58000 NEVERS
819 470 824 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 06/03/2024, la Présidente a décidé de transférer le siège social sis à NEVERS (58) du 7, rue Etienne Litaud – Carré Colbert au 6, rue Saint Martin à compter du 26/03/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL24012855

MODIFICATIONS DES STATUTS

AGENCE SERVICE AUTO CONSEIL

SAS au capital de 1 000 €
8 rue de Lyon
89200 AVALLON
814 969 259 RCS AUXERRE

L'AGE réunie le 01/03/2024 a décidé à compter du 01/03/2024 :
- de modifier l'objet social pour : Apporteur d'affaires, intermédiaire, mise en relation de particuliers et de professionnels de l'économie locale dans le cadre d'opérations de vente ou d'achat de biens ou de prestation de services ; Organisation de manifestations commerciales, d'animations, d'évènements de toutes sortes auprès des professionnels et particuliers ; Aide à la personne hors soins médicaux ; Aide aux recrutements, accompagnement pour l'achat et la vente, conseil aux techniques de vente, conseil pour les affaires et autres conseils de gestion pour les professionnels et particuliers ; Mise en relation, intermédiaire, prestations de service dans le secteur de l'achat et de la vente auprès des professionnels et entre particuliers et particuliers ; Aide aux tâches administratives et commerciales aux particuliers et aux professionnels et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de remplacer la dénomination sociale par : Le P'tit Coup de Pouce
- de transférer le siège social au 7 Impasse l'Huis Bonin, 58140 EMPURY

ANNONCES LÉGALES

Président : Philippe SAGHIR, 7 Impasse l'Huis Bonin 58140 EMPURY
Radiation au RCS d'AUXERRE, immatriculation au RCS de NEVERS.

AL24012857

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

EARL GILBERT

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital social de 415.500,00 Euros
Siège social COSSAYE (58300)
1 Chez Mignot
RCS NEVERS - N° 488 228 743

Le 29 février 2024, Madame Odile GILBERT, demeurant à COSSAYE (Nièvre), 1, Chez Mignot, a démissionné de son poste de co-gérante de la société.
Pour avis.
La gérance

AL24012862

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

BONNOT RESTAURATION

SAS au capital de 5 000 €
Siège social
Rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS
851.726.810 RCS NEVERS

L'assemblée générale du 28/02/2024 a décidé, à compter du même jour, la nomination de la société HOLDING BONNOT, SARL au capital de 504 750 €, sise 11 rue de Vauzelles 58000 NEVERS, immatriculée sous le n° 912.485.299 RCS NEVERS en qualité de présidente en remplacement de Maxime BONNOT, président démissionnaire. Ancienne mention Président : Maxime BONNOT. Nouvelle mention Présidente : société HOLDING BONNOT, SARL au capital de 504 750 €, sise 11 rue de Vauzelles 58000 NEVERS, immatriculée sous le n° 912.485.299 RCS NEVERS.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.

AL24012876

SIGMA PROPHONE

SAS au capital 1000€
41 Rue Saint Jacques 58200 Cosne-Cours-Sur-Loire
914 752 571 RCS Nevers
L'AGE a décidé le 02/08/2023, de : - transférer le siège social au 12 Rue de la St Agnan, 58200 Cosne Cours Sur Loire. - nommer nouveau Président, M ABID Mohamed, 19 All du Bois Gervais – 45200 Amilly pour une durée indéterminée en remplacement de M Mohsine El Azhari démissionnaire
Mention au RCS de Nevers

AL24012878

MODIFICATIONS DES STATUTS

PRESTACHIMIE SARL au capital de 2 000 € 32 Route de Nevers 58180 MARZY 800.415.978 RCS NEVERS Le 14/03/24 l'associée unique à, à compter du même jour, transféré le siège social au 6 Route de Sermoise 58000 NEVERS, supprimé de l'objet social l'activité d'achat et vente de pizzas par distributeur automatique et étendu l'objet social au conseil en produits d'entretien spécialement conçus pour le nettoyage et l'entretien de façades et toitures, et toutes prestations diverses liées à ce type d'activité. Les statuts ont été modifiés en conséquence. SIEGE SOCIAL : Ancienne mention : 32 Route de Nevers 58180 MARZY. Nouvelle mention : 6 Route de Sermoise 58000 NEVERS. OBJET : Ancienne mention : l'activité d'intermédiaire du commerce en matériels, produits divers et d'une manière générale en tous types de biens meubles, l'achat, la vente en gros ou au détail de tous types de matériels, biens meubles et produits, neufs ou d'occasion, le conseil, le management, la formation en matière commerciale, achat et vente de pizzas par distributeur automatique. Nouvelle mention : l'activité d'intermédiaire du commerce en matériels, produits divers et d'une manière générale en tous types de biens meubles, l'achat, la vente en gros ou au détail de tous types de matériels, biens meubles et produits, neufs ou d'occasion, le conseil, le management, la formation en matière commerciale, le conseil en produits d'entretien spécialement conçus pour le nettoyage et l'entretien de façades et toitures, et toutes prestations diverses liées à ce type d'activité.

AL24012887

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PELOTINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
5 rue Saint-Etienne - 58000 NEVERS
498742584 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 14 mars 2024, la gérance de la société à responsabilité limitée PELOTINE a décidé de transférer le siège social du 5 rue Saint-Etienne, 58000 NEVERS au 73 rue de Nièvre 58000 NEVERS à compter rétroactivement du 1er mars 2024.
Pour avis, La Gérance

AL24012907

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

VESTA

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 39 Bis, Rue Paul Vaillant Couturier
NEVERS (Nièvre)
RCS NEVERS : 489 299 248

AGE DU 16/03/2024 DATE D'EFFET : 16/03/2024. Anciennemention : NEVERS (Nièvre) - 39 Bis, Rue Paul VaillantCouturier Nouvelle mention : VARENNES VAUZELLES (Nièvre) -59, Rue Daniel Bollon Pour avis

AL24012931

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou location tout ou partie des biens suivants :
Biens à vendre :
Cmne de CIEZ: La commune de CIEZ est couverte par le Règlement National d'Urbanisme.
1 ha 12 a 25 ca
- La queue du buisson: YC-116(E)-123(J)-123(M)-123(P)-125(J) - Les baudieres: YA-65(BM)-65(BO)-67(G)-69(F)-70(D)-81(B)-81(D)-83(F)-86(AU)-86(BM)-92(AK)-92(AR)-104(F)-105(BH)-113(B) - Les blaudieres: YC75(BE)-76(G)-77(J)-77(P)-82(F)-84(F)-85(C) 85(H)-88(C)-90-95(C)-95(J)-95(P)-109(A)
Et, par extension, Cmne de PERROY: La commune de PERROY est couverte par le Règlement National d'Urbanisme
29 a 70 ca
- Marais de perroy: ZS-28
Cmne de GARCHIZY: Urbanisme : Zones A et NU du PLU de la commune
Fermette
Biens loués en partie
17 ha 15 a 32 ca
- Champ des ecots: ZE-21 - Champ des vignes: BD-35[127] - Gabriel peri: ZH-63[226]-64[307] - Le grand champ: ZH-1 - Le miot: BD-26[168]-27[170] - Les bardins: ZH-111[4]-112[4]-201[5]
Cmne de MONTARON: Urbanisme : Zone A du PLU de la commune
80 a 40 ca
- Sangy: ZB-7(*)
Biens à louer :
Cmne de GIEN-SUR-CURE : Urbanisme : La commune de GIEN SUR CURE est couverte par le Règlement National d'Urbanisme
16 ha 83 a 05 ca
- 'Le grand pre': B- 97(*) - 'Les chaumes du grand pre': B- 129- 130- 136
Biens à louer par bail SAFER :
Cmne de LUZY :Urbanisme : Zones A et N du PLU de la commune
98 ha 08 a 62 ca
- 'Brule de mangy': C- 289- 290- 291- 292- 293 - 'Champ blanc': C- 270- 271 - 'Champ prat': C- 244- 245- 590[246] - 'Champs d anon': C- 228- 229- 232- 234- 235- 237- 238 - 'Des avenieres': C- 239(*) - 'La campagne': C- 224- 226- 227 - 'La garenne': C- 269 - 'Le grand champ': C- 283- 284 - 'Le grand pre': C- 349- 350(*) - 'Les avenieres': C- 280 - 'Les chambons': C- 131- 132- 240- 241- 242(*)-243 - 'Les reverdiots': C- 251 - 'Mangy': C- 337- 338(*) - 'Monteuillon': C- 119- 123 - 'Pre du creux': C- 348 - 'Pre huillon': C- 263-264- 265
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 08/04/2024 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BLANOT(21): Parcelles boisées - Urbanisme: RNU
8 ha 90 a 30 ca - La conaillere: B-674 - Les pichoirs: A-193 - Les remoirans: A-565[197]
ALLIGNY-EN-MORVAN(58): Parcelles boisées - Urbanisme : Zone N du PLU
2 ha 21 a 05 ca
- La perche: G-280
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 09/04/2024 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél. 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24012893

SELAS PIERRE JOURDIER – MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie CHÉRAMY Notaire à NEVERS (58000) 3, rue Henri Barbusse, le 11 mars 2024,
Monsieur Daniel **BONNEAU**, né à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (58240) le 18 décembre 1952 et Madame Jacqueline Marie Françoise **GIRAUD**, née à NEVERS (58000) le 9 septembre 1951,
Ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial, en adoptant pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Marie CHÉRAMY, notaire à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour avis, le Notaire.

AL24012847

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 13 juin 2020,Monsieur Jean Pierre VERDY, en son vivant retraité, demeurant à NEVERS(58000) 170 rue de la Raie Résidence le Belvédère, Appt 312.Né à NEVERS (58000), le 5 janvier 1954.Célibataire.Non lié par un pacte civil de solidarité.Décédé à LORMES (58140) (FRANCE), le 19 novembre 2023.A consenti un legs universel.Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thibaut MARIE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN& MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 8 mars 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions desa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Thibaut MARIE, notaire à NEVERS 58000, référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24012869

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 11 mars 2024.
MORIN JULIE GABRIELLE.
18 route de Clamecy 58140 Lormes.
RCS Greffe de Nevers 884 496 464.
Activité : Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24012864

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 11 mars 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE CHOBERT.
37 Rue des Rivières Saint-Agnan 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.
RCS Greffe de Nevers 318 394 467.
Activité : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24012865

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 11 mars 2024.
LAUMAIN MICHEL.
2 route de Montmiens 58130 Saint-Martin d'Heuille.
RM 329 588 065.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24012866

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 11 mars 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EVA ESPACES VERTS.
15 Rue des Morins 58320 Pougues-les-Eaux.
RCS Greffe de Nevers 521 321 257.
Activité : Services d'aménagement paysager.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

AL24012867

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

ALAXAD

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 2 rue Jules Hochet
58600 FOURCHAMBAULT
RCS Nevers B 794 191 395

En date du 20/01/2024, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur BIARD Jean-Clément, 240 chemin de Limoux 58490 St Parize le Châtel et fixé le siège de liquidation à cette même adresse. Mention au RCS de Nevers

AL24012838

DISSOLUTION

EISDEN

Société civile
au capital de 96 300 euros
Siège social : 13 RUE VOLTAIRE VERNUCHE
58640 VARENNES VAUZELLES
441 872 546 RCS NEVERS

Le 05.03.2024, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Monsieur Jean-Claude EISMANN demeurant 15, rue des Roches Fleuries - 63400 CHAMALIERES a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au domicile du liquidateur.
Pour avis.

AL24012848

DISSOLUTION

SCI P.C.W

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1 200 €
SIEGE SOCIAL : 9 AVENUE DU 8 MAI - 58140 LORMES
RCS NEVERS 502 086 630

Les associés de la société civile immobilière dénommée SCI P.C.W, réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 24 février 2024 ont décidé de dissoudre ladite société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable.
Monsieur MACADRE Pascal demeurant 13 rue du 8 septembre à CERVON (58800), a été désigné en qualité de liquidateur.
Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif,acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Le liquidateur

AL24012935

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 février 2024 à MARZY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION : CS 24
SIEGE SOCIAL : 20 rue des Coutériaux - ZA Les Belles Barbès - 58180 MARZY
OBJET : les activités des centres d'affaires d'appels entrants et sortants
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
CAPITAL SOCIAL : 5.000 €
PRESIDENTE : Madame ROUSSY Cécile née le 30 novembre 1975 à RIOM-ES-MONTAGNE (CANTAL), demeurant à LA FORÊT-LE-ROI (91410) - 42 rue Saint-Mard.
DIRECTEUR GENERAL : Monsieur BOCQUET Philippe né le 11 novembre 1957 à BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS (RHÔNE), demeurant à GUIPY (58420) - Chanteloup.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer ; chaque action donne droit à une voix.
EXISTENCE DE CLAUSE RELATIVE A L'AGREMENT : en cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions à des tiers non associés, sous quelque forme que ce soit, est soumise à l'agrément préalable de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.
IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de NEVERS
Pour avis, le représentant légal.

AL24012651

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BICHES du 12/03/24, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : AMAUCORE SOLAIRE
Siège : 5 rue Le Terreau, 58110 BICHES
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros en numéraire
Objet : l'achat, la production, la prise à bail, la vente de toute énergie thermique et électrique, en particulier photovoltaïque
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Corentin PANIER demeurant 5 rue le Terreau – 58110 BICHES.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Siège du tribunal de commerce de NEVERS.
POUR AVIS

AL24012859

JIMADENTON
SARL au capital de 100 €
39 bis route du Panorama
58180 MARZY
RCS NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Selon A.S.S.P. en date à MARZY (Nièvre) du 12.03.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée Dénomination sociale : JIMADENTON Siège social : 39 bis route du Panorama 58180 MARZY Objet social : L'activité de holding, l'acquisition, la cession et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales ou industrielles et leur gestion ; l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée, notamment par l'accomplissement de tous mandats de gestion, direction, contrôle et plus spécialement toutes prestations de service commerciaux, administratifs, financiers, informatique et autres ; l'étude de marchés, le conseil de gestion et le conseil financier ; toutes opérations de formation et de relations publiques, le recrutement et la formation du personnel ; constitution et développement de réseaux, notamment de franchises, de licences, de marques, de concessions ; l'achat, la vente de tous produits et articles nécessaires au fonctionnement des sociétés du groupe ; l'acquisition, par achat ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, en vue de son exploitation par location, bail ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 100 € Gérance : M. Jimmy GARCIA, demeurant au 39 bis route du Panorama 58180 MARZY, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.
Pour avis, La Gérance

AL24012872

IMMATRICULATION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LAROCHEMILLAY du 12 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : NILI FOOD
Siège : 3 rue du Château, 58370 LAROCHEMILLAY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Capital : 5 000 euros
Objet : l'achat, la vente, la location gérance et l'exploitation d'un fonds de commerce de café bar salon de thé restauration traditionnelle sur place, préparation et vente de plats à emporter, traiteur, vente de produits régionaux, organisation d'événements et d'ateliers de cuisine, location de matériel de cuisine et de matériels divers
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Mr ROLLOT Michaël, demeurant 3 rue du Château, 58370 LAROCHEMILLAY
Directeur général : Mme Stéphanie GUERIN, épouse ROLLOT, demeurant 3 rue du Château, 58370 LAROCHEMILLAY
POUR AVIS, le Président

AL24012885

Notaire

Maître Laure PAILLARD,
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre),
7 Place des Frères Mollet

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Laure PAILLARD, Notaire à POUILLY SUR LOIRE, le 5 mars 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SCI ATP
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : DEUX CENTS EUROS (200,00 €).
Siège : POUILLY SUR LOIRE (58150), 9 rue Ferdinand Gambon.
Objet :
- l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ;
- l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;
- exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;
- et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports : Monsieur Terence JALQUIN réalise un apport en numéraire, pour un montant de QUATRE VINGT DIX EUROS (90,00 €),
Monsieur Pierre BUISSON réalise un apport en numéraire, pour un montant de QUATRE VINGT DIX EUROS (90,00 €),
Monsieur Jean-François JALQUIN réalise un apport en numéraire, pour un montant de DIX EUROS (10,00 €).
Madame Olga DA CUNHA FARIA épouse JALQUIN réalise un apport en numéraire, pour un montant de DIX EUROS (10,00 €), le tout entièrement libéré.
Gérance : Monsieur Terence Manuel Marcel JALQUIN, né à NEVERS (58000), le 13 décembre 1996, et Monsieur Pierre Jean-Philippe BUISSON, né à SAINT JEAN DE BRAYE (45800), le 15 août 1995, demeurant ensemble à POUILLY-SUR-LOIRE (58150), 11, rue Ferdinand Gambon, sont désignés co-gérants pour une durée illimitée.
Parts sociales – clause d'agrément : les parts sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.
Immatriculation au registre de commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au registre de commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
Me PAILLARD, notaire.

AL24012933

YONNE

// MODIFICATION

REDUCTION DE CAPITAL NON MOTIVEE PAR DES PERTES - FIN DU DÉLAI DES OPPOSITIONS

SAS « CHAVANNE »

Société par actions simplifiée
Capital social : 279.645 Euros
Siège social : 1 Grande Rue - 89190 FOISSY-SUR-VANNE
RCS de SENS N° 331 477 547

Suivant procès-verbal en date du 23 janvier 2024, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour la réduction du capital social, initialement fixé à la somme de DEUX CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE SIX CENT QUARANTE CINQ EUROS (279.645 €) pour le ramener à la somme de CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE SEPT CENT SOIXANTE CINQ EUROS (195.765 €).
Pour avis,
La présidence.

AL24012572

TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

SARL « LA MOTO SENONAISE »

Société à Responsabilité limitée
Capital social : 21.840 €
Siège social : 1 Grande Rue - 89190 FOISSY-SUR-VANNE
RCS de SENS N°453 175 010

Suivant procès-verbal en date du 27 décembre 2023, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour l'augmentation du capital social initialement fixé à la somme de VINGT MILLE EUROS (20.000€) pour le porter à la somme de VINGT ET UN MILLE HUIT CENT QUARANTE EUROS (21.840 €).
Suivant procès-verbal en date du 30 décembre 2023, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour : La transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée, sans que cela entraîne la création d'un être moral nouveau. Cette modification entraîne la publication des mentions suivantes : - Ancienne mention : Société A Responsabilité Limitée, - Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée. La fin des fonctions de gérant de Monsieur Julien POMMIER et la nomination de ce dernier aux fonctions de Président de la société, pour une durée illimitée.
Pour avis,
La gérance.

AL24012573

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CUMA la Sénonaise

Par décision de l'assemblée générale du 24 novembre 2023, la Cuma la Sénonaise a transféré son siège social de chez Vincent Jouan, les Quatre Vents 89500 Rousson au 8 Le Ruy 89260 Voisines.
Le président

AL24012837

S.J.B. Société d'Avocats

GÉRANCE

GROUPEMENT FORESTIER ROGER PROU

au capital de 69 257,59 euros
Siège social : Lieudit Les Prés du Bois 89144 LIGNY LE CHATEL
323 247 676 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 2 février 2024, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Pierre PROU, co-gérant, intervenu le 11 avril 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Monsieur Philippe PROU demeure seul Gérant.

AL24012839

MODIFICATION DU CAPITAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-David FONTENEAU, Notaire à CHABLIS, **le 10 octobre 2023**, contenant :
1/ **Augmentation de capital**, le capital social de la société anonyme par actions simplifiées, dénommée« **LE MANOIR DE HAUTERIVE** » , au capital de 896.200,00€ dont le siège est à HAUTERIVE (Yonne),1 Rue de l'Eglise, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le numéro 532 664 950, qui était de 896.200,00 €a été porté à 1.896.200,00 €, au moyen d'apport en numéraire réalisé par la société dénommée « FINETFO »,par la création et l'émission de 10.000 actions nouvelles de 100,00 € chacune, sans prime d'émission.
2/ **Réduction de capital** de la société anonyme par actions simplifiées, dénommée « **LE MANOIR DEHAUTERIVE** » , au capital de 1.896.200,00€ dont le siège est à HAUTERIVE (Yonne), 1 Rue de l'Eglise,immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le numéro 532 664 950. Les associés ont décidé, en vue d'assainir le bilan, une réduction du capital de 1.896.200,00 € à 1.048.000,00 € pour résorption d'une partie de la perte constatée pour un montant de 848.200,00 €, par l'annulation de 8.482 actions d'un montant nominal de100,00 € chacune.
En conséquence le capital social de la société anonyme par actions simplifiées, dénommée « **LE MANOIR DE HAUTERIVE** » est désormais de 1.048.000,00 € divisé en 10.480 actions de 100,00 € chacune.
Lesdites actions appartenant respectivement à :
La société dénommée « FINETFO » à concurrence de 10.364 actions
Monsieur Fabrice WICKER à concurrence de 116 actions
Total : 10.480 actions représentant un capital de 1.048.000,00 €.
Les modifications statutaires résultant de ces deux opérations contenues dans le même acte ont été apportées comme suit :
L'ancien paragraphe CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la somme de 896.200,00 €. Il est divisé en 8.962 actions de CENT EUROS (100€), intégralement libérées, toutes de même catégorie.
(Le reste sans changement)
Le nouveau paragraphe CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la somme de 1.048.000,00 €. Il est divisé en 10.480 actions de CENT EUROS (100,00 €), intégralement libérées, toutes de même catégorie.
(Le reste sans changement)
Pour avis
Maître Jean-David FONTENEAU

AL24012844

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AGENCE SERVICE AUTO CONSEIL

SAS au capital de 1 000 €
8 rue de Lyon
89200 AVALLON
814 969 259 RCS AUXERRE

L'AGE réunie le 01/03/2024 a décidé à compter du 01/03/2024, de transférer le siège social au 7 Impasse l'Huis Bonin, 58140 EMPURY.
Radiation au RCS d'AUXERRE, immatriculation au RCS de NEVERS.

AL24012858

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GNDN

Aux termes d'une délibération en date du 16février 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 10 rue de Seignelay, 89470 MONETEAU au 10 Lieudit Les 80 Besaces, 89250 HAUTERIVE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL24012870

AVIS DE PUBLICITE

EURL WELK HOME

Société A Responsabilité Limité
Siège social :
22 Rue d'Egleny
89000 AUXERRE
R.C.S. Auxerre n° 893 341 545

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2023, il résulte que :
- Il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter de ce jour, à l'activité de Contractant général. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence
- Il a également été décidé de transférer le siège social et établissement principal au 22

ANNONCES LÉGALES

Rue d'Egleny – 89000 AUXERRE. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS : AUXERRE.
Pour avis,

AL24012894

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

S.O.S CLAVIER

SASU au capital de 500 €
Siège Social : 22b rue André Taton
77650 LONGUEVILLE
824777247 RCS de MELUN

Par AGO du 10/03/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 7 Grande Rue 89190 PONT SUR VANNE, à compter du 01/03/2024.
Présidence : Blandine d'ORGEVAL DUBOUCHET 7 Grande Rue 89190 PONT SUR VANNE
Radiation au RCS de MELUN et immatriculation au RCS de SENS

AL24012884

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI DE LA LAME VIERGE

AU CAPITAL DE 198 214,21 EUROS
SIEGE SOCIAL QUAI DU CANAL 89700 TONNERRE
RCS AUXERRE 424 478 295

SCI DE LA LAME VIERGE
AU CAPITAL DE 198 214,21 EUROS
Siège social : QUAI DU CANAL 89700 TONNERRE
RCS AUXERRE 424 478 295
Le 30 janvier 2023, l'Assemblée Générale a décidé :
- de nommer Gérant, Monsieur Olivier Denis Jackie CHAUVEAU demeurant 5 rue des Rondeaux 89700 TONNERRE en remplacement de Madame Françoise Christiane CHAUVEAU, décédée.
L'article 2 des dispositions complémentaires des statuts a été modifié en conséquence.
- de transférer le siège social à l'adresse suivante : Quai du Canal 89700 TONNERRE
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de AUXERRE.

AL24012896

NOMINATION GERANTS

SCEA L'ERMITAGE DES CHAMPS-BOISONS

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 9 344,00 euros
Siège social
28 grande rue – 89800 CHICHÉE
307 017 525 RCS AUXERRE

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 novembre 2023, les associés ont nommé M. Laurent SALLÉ, demeurant rue des oiseaux 4F, 1422 GRANDSON (SUISSE), et M. Jérôme SALLÉ demeurant à PARIS (75013), 13 rue Gandon, aux fonctions de gérants.
Pour avis et mention, la gérance.

AL24012901

MODIFICATION DU CAPITAL

Dénomination : SELAS CAMPHRIER NOVAE.
Forme : SELAS
Au capital social de 55 000 euros
Siège social : 7 Avenue de la Gare, 89510 VERON.
884 749 672 RCS de SENS
Aux termes d'une décision en date du 8 février 2024, l'actionnaire unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 412 500 euros.L'article 7 des Statuts a été mis à jour.
Mention sera portée au RCS de SENS
La présidente

AL24012903

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI WB

SCI au capital de 150.000,00 €
Siège social
RUE DE LA COUR 89000 PERRIGNY
444 835 615 RCS AUXERRE

L'AGE du 19/02/2024 a, pris acte du départ de PASCAL BAILLY, Gérant partant, nommé Gérant, ALEXANDRE KORCHIA, 110 RUE DE LA FAISANDERIE 75116 PARIS. Mention au RCS de AUXERRE.

AL24012910

AVIS DE MODIFICATIONS

GAEC MADELÉNAT

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun agréé
au capital de 330 000,00 euros
Siège social : 4 rue du Bois – Cuissy –
89560 OUANNE
404 902 371 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 29 février 2024 :
- A décidé d'augmenter le capital social de 285 000 € par création de nouvelles parts, ce qui le porte à 615 000 €.
- A décidé de transformer le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, sans création d'un être moral nouveau, en une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.Toutes ces décisions prennent effet à compter du 29 février 2024.À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes :
Dénomination sociale : EARL MADELÉNA
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L.324-1 à L.324-10 du code rural et de la pêche maritime et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime. Et à titre accessoire la production d'électricité d'origine photovoltaïque dont les installations sont fixées ou intégrées à ses bâtiments.
Capital social : 615 000 €.
Siège social : 4 rue du Bois - Cuissy - 89560 OUANNE.
Durée : Jusqu'au 24 avril 2046.
Gérant : M. Loïc-Emmanuel MADELÉNAT, demeurant 4 rue du Bois - Cuissy - 89560 OUANNE.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société a deux associés.
Pour avis, la gérance.

AL24012918

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 SAINT DOULCHARD
tél. : 02 48 70 95 81

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

GROUPE ENJOY Société par actions simplifiée au capital de 1.000€ Siège social : 33 boulevard Vauban 89000 AUXERRE Immatriculée au R.C.S. à AUXERRE sous le n° 918 704 933 Aux termes d'une assemblée générale ordinaire convoquée extraordinairement le 1er mars 2024, Madame Bénédicte JAMET, domiciliée 33 boulevard Vauban 89000 AUXERRE, a été désignée à compter de ce même jour en qualité de présidente, en remplacement de la société IASB HOLDING, démissionnaire. Mention en sera faite aux RCS d'AUXERRE. Pour insertion, Maître Pierre GUILLET, Avocat spécialement mandaté

AL24012925

// GÉRANCE

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 mars 2024 à Auxerre, la SARL CMF SARL au capital de 10000 euros, sise 7 rue des Caillottes, 89000 AUXERRE, immatriculée au greffe Auxerre sous le numéro 792386260 a donné en location-gérance à : SARL ABLM SARL au capital de 1000 euros, sise 7 rue des Caillottes, 89000 AUXERRE, immatriculé au greffe Auxerre sous le numéro 985135417.
Le fonds de commerce Discothèque, bar, restaurant, organisation et animation de tous types d'évènements privés, animation musicale de soirées, location de salle, réalisation de toutes prestations de services dans les domaines de loisirs artistiques et de spectacles. sis et exploité 7 rue des Caillottes, 89000 AUXERRE, sous l'enseigne Le Nyx Club.
Pour une durée de 1 année(s), à compter du 12 mars 2024
Il se renouvellera ensuite par tacite reconduction pour une durée indéterminée.

AL24012881

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant ASSP en date du 07.3.2024 enregistré à SPFE d'AUXERRE le 11/03/2024, dossier 2024 00008627, référence 8904P01 2024 A 00318, la SARL Mc Phos Conseils au capital de 40.000 € siège social à BLENEAU (89220) rue de la Ferronnerie ZA des Vallées, 411 271 083 RCS AUXERRE, a cédé à la SARL MORENO au capital de 15.000 € siège social à BLENEAU (89220) rue de la Ferronnerie ZA des Vallées, 983 050 246 RCS AUXERRE, le fonds de commerce de conditionnement à façon, d'assemblage, d'emballage, de stockage, de distribution logistique de tous produits sis et exploité à BLENEAU (89220) rue de la Ferronnerie ZA des Vallées pour lequel, le vendeur est immatriculé sous le n° 411 271 083 RCS AUXERRE, constituant un établissement complémentaire identifié sous le n° SIRET 411 271 083 00023 et ce moyennant la somme de 690.000€ s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 550.100€ et aux éléments corporels à concurrence de 130.900€.
L'entrée en jouissance a été fixée au 7.3.2024.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la publication au BODACC au fonds vendu

AL24012899

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce AL24012392 parue dans TBO LE 23/02/2024 concernant la SASU PACHA PRO INVEST, il convenait de lire Nomination en tant que directrice générale de Madame Carole CSEKEI demeurant 1 avenue Coulet 33470 LE TEICH, et non changement de gérant.
Pour avis

AL24012856

ERRATUM A LA CLOTURE DE LIQUIDATION

SCI BRUNET RMA-CF
Société civile en liquidation
Capital de 331500 €
Siège social : 3 Boulevard Victor Hugo
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
RCS SENS 813 333 838 0015
Suite à l'annonce légale du 8 mars 2024, il convient rectifié la date du procès verbal soit18 octobre 2023 et non le 15 juin 2021.
Le liquidateur est bien M. BRUNET Frédéric.
Pour erratum.

AL24012934

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

MAIRIE ANNAY LA COTE

Le public est averti qu'en exécution de l'arrêté n° 2024_012 du 11 mars 2024 de la commune d'Annay-la-Côte
Une enquête publique concernant l'aliénation du chemin rural sis au droit des parcelles cadastrées Section C 045, 0546, 0547, 0549, 0550, 0551 et 0552 sur le territoire de la commune,
Sera ouverte du mardi 2 avril 2024 à 10 heures au mercredi 17 avril 2024 à 17 heures en mairie d'Annay-la-Côte soit durant 16 jours consécutifs.
M. PATIGNIER André, Colonel honoraire de la gendarmerie est désigné pour conduire l'enquête publique.
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie d'Annay-la-Côte pendant toute la durée de l'enquête publique afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le présent avis sera affiché en mairie d'Annay-la-Côte ainsi qu'aux extrémités du chemin rural pendant toute la durée de l'enquête publique.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulèverait le projet pourront être consignées :
- par écrit sur le registre d'observations déposé en mairie d'Annay-la-Côte,
- par courrier adressé à la mairie d'Annay-la-Côte à l'attention du Commissaire-enquêteur.
Indépendamment des dispositions ci-dessus le commissaire recevra les observations et propositions du public en mairie d'Annay-La-Côte le :
- mardi 2 avril 2024 de 10 heures à 11 heures
- mercredi 17 avril 2024 de 16 heures à 17 heures.
A l'issue de l'enquête toute personne physique ou morale pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie d'Annay-la-Côte.
La décision prise à l'issue de l'enquête publique par le Conseil Municipal sera l'aliénation ou non du chemin rural désigné ci-dessus.
Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :
Mme Chantal GUIGNEPIED, maire de la commune, au 06 83 38 63 28 ou au 03 86 31 05 45

AL24012868

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 29/02/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la **SA SAFET** Route de Germigny 89600 Saint-Florentin (RCS NANTERRE 572161156).

AL24012841

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/03/2024 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique AUXELEC 89** 5 Rue de la Poterie (Accolay) 89460 Deux Rivières (électricité). RCS Auxerre 843022005. CIP 4631. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL24012861

Me Aude COLOMBO
Notaire associée
SAS AUTHENTICIS
FLOGNY LA CHAPELLE (89360)
4 av du Professeur Laubry

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Suivant testament olographe en date à FLOGNY LA CHAPELLE du 10/10/2014 déposé au rang des minutes de Me Aude COLOMBO, notaire à FLOGNY LA CHAPELLE, aux termes du PV d'ouverture et de description de testament en date du 08/03/2024, Mme Ginette Yvette MADELAIN, retraitée, demeurant à BRIENON SUR ARMANCON (89) 8 route de Joigny, née à BRIENON-SUR-ARMANCON (89) le 19/02/1928, veuve de M. Marcel Edmond OUDIN et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à BRIENON-SUR-ARMANCON (89) le 29/11/2023, a institué un légataire universel.
Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains de Me Aude COLOMBO, notaire associée SAS AUTHENTICIS, à FLOGNY LA CHAPELLE (89) 4 av du Professeur Laubry, en charge du règlement de la succession dans le délai d'un mois suivant la date de réception par le greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, de la copie authentique dudit procès-verbal et copie figurée du testament.
Pour avis le notaire.

AL24012888

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 8 juin 2016 suivi d'un codicille en date du 03 octobre 2016,
Monsieur Gérard Humberto **BARTOLUCCI**, en son vivant Organiste retraité, demeurant à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89530) 1 rue du Four.
Né à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 6 juillet 1938.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89530), le 3 janvier 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ces testament et codicille ont fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Marie ODIN, Notaire à VERMENTON (Yonne), Place de l'Eglise, le 6 mars 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Marie ODIN, notaire à VERMENTON (89270) Place de l'Eglise, référence CRPCEN : 89027, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24012852

Maître Sophie GARNIER
Notaire Associée
12 bis rue d'Auxerre
89250 SEIGNELAY

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Sophie GARNIER, notaire associé à SEIGNELAY (89250), 12 bis rue d'Auxerre, le 29 févier 2024, CRPCEN n° 89022, Monsieur Olivier REMAUD et Madame Aurore ALLAVOINE, demeurant ensemble à MONTIGNY LA RESLE (89230), 3 rue du Tronçonneau, mariés à la mairie de CHEVANNES (89240) le 22 mai 1999 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont changé de régime de régime matrimonial pour adopter celui de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant.
Les oppositions des créanciers à ce changement de régime, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à l'office notarial de SEIGNELAY où domicile a été élu à cet effet. Pour avis et mention Le Notaire

AL24012854

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Par testament olographe du 19 novembre 2020. Monsieur Patrick Guy Lucien DIDELOT, retraité, demeurant à CHARNY OREE DE PUISAYE(89120), lieudit Les Prés du Moulin, Chêne-Arnoult.Né à SAINT CLOUD (92210), le 30 novembre 1947.
Célibataire.
Décédé à CHARNY OREE DE PUISAYE, lieudit Les Prés du Moulin, Chêne-Arnoult, en son domicile, le 23 août 2022.
A institué un légataire universel.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Maryse BELLIAU, Notaire à CHARNY ORÉE DE PUISAYE(Yonne), 5 rue André Martin, le 9 février 2024.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession Maître Maryse BELLIAU, notaire à CHARNY OREE DE PUISAYE (89120), 5 Rue André Martin, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24012891

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
SEIGNELAY: Parcelles boisées :
2 ha 00 a 86 ca - Le grand parc ouest: D – 665 [420] – 666 [420]
1 ha 00 a 70 ca - Le grand parc ouest: D – 676 [420]
2 ha 01 a 40 ca - Le grand parc ouest: D – 678 [420] – 679 [420]
1 ha 00 a 70 ca - Le grand parc ouest: D – 677 [420]
1 ha 99 a 38 ca - Le grand parc ouest: D – 669 [420] – 670 [420]
Urbanisme : Zone N du PLU
VEZELAY: Parcelles de terres, landes et bois taillis - 1 ha 71 a 17 ca - Grand fond: E - 41 - Le poirier de la perdrix: E – 353 - 355 - Les chaumes du fou: E – 317 - 318 - Sous chatenay: E – 656 - 657 - Tancout: D - 151 - Tourne cul: E - 331) - Zonage : zones A et N du PLUi.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 08/04/2024 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24012930

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : CAGOU - CALVI.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 151800 euros.
Siège social : 2 Rue des Pierreries, 89500 MARSANGY.
493053995 RCS de SENS.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 février 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 18 février 2024. Monsieur Lionel LEBLANC, demeurant 2 Rue des Pierreries 89500 MARSANGY a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.
Le liquidateur

AL24012845

KPMG Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI DU 14 RUE DE LA GRILLETIERE

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 150 euros
Siège social et de liquidation :
14 Rue de la Grilletière
89580 GY-L'EVEQUE
450 572 227 RCS AUXERRE

Par une décision unanime des associés du 31/01/2023 au 14 Rue de la Grilletière, 89580 GY-L'EVEQUE, les associés de la société en liquidation ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Madame Laurence, Irène, Anne RIGAUD, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/01/2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour Avis

AL24012851

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MURAL DECOR

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social et de liquidation :
143 Rue d'Alsace Lorraine
89100 SENS
818 950 305 RCS SENS

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Franck SOREL, demeurant 2 Impasse des Roseaux 89100 NAILLY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 143 Rue d'Alsace Lorraine 89100 SENS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le Liquidateur

AL24012853

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AGENCE IMMOBILIERE DE COMMERCE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 623 euros
Siège : 2 Bis Rue de la Poire -
89290 CHAMPS SUR YONNE
480 305 655 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 11 MARS 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 décembre 2023, déchargé Monsieur Jean-Michel MERAT, demeurant 2 Bis Rue de la Poire – 89290 CHAMPS SUR YONNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

AL24012880

DISSOLUTION ET NOMINATION DES LIQUIDATEURS

EARL VACHER

EARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 39 rue de l'Église -
89160 ANCY-LE-FRANC
412 968 604 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale en date du 31 décembre 2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Il a été mis fin aux fonctions de la gérante et les fonctions de liquidateur seront exercées par Mme Montserrat SABATER épouse VACHER et M. Gérard VACHER, demeurant ensemble à ANCY-LE-FRANC (89160), 39 rue de l'Église.
Ces derniers auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse du siège social, à ANCY-LE-FRANC (89160), 39 rue de l'Église.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis, les liquidateurs.

AL24012890

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI HDPM

Société civile immobilière
Au capital de 300,00 euros
Siège social
9 Lieudit La Muratterie
89116 PRECY SUR VRIN
808 078 380 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 31 Janvier 2024 la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation en date du 31 décembre 2023.Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Le liquidateur.

AL24012902

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Emilie SABIAUX, Notaire à AUXERRE (89000), 11 rue des hospitaliers, en date du 8 mars 2024.
Il a été constitué une société
Dénomination : MOVIRA.
Forme : Société civile immobilière.
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers,.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 300 euros
Cession de parts et agrément : Libre entre associés.
Siège social : 9 Rue du Marché, 89130 Toucy.
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Gérant : Madame Alice MONGIN, demeurant 10 rue des Moreaux, 89000 Auxerre
Gérant : Monsieur Paul VIGNET, demeurant 13 avenue des Brichères, 89000 Auxerre
Gérant : Monsieur Alexandre RAUXET, demeurant 27 grande Rue, 89113 Charbuy
Emilie SABIAUX, Notaire à AUXERRE (89000), 11 rue des hospitaliers

AL24012832

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 11/03/2024, il a été constitué une SASU
Dénomination : OOD FOTEN
Siège Social : 3 Rue de la Santé 89700 TONNERRE
Capital : 100 €
Activités principales : Tous services de travaux viticoles, forestiers et sylvicoles, achat-vente de bois et débardages.
Durée : 99 ans
Président : Mme MUTENISHEVA Ayten 3 Rue de la Santé 89700 TONNERRE.
Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL24012860

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société A Responsabilité Limitée
DENOMINATION : Da Silva Construction
SIEGE SOCIAL : 20 Rue du Paradis – 89460 SAINTE PALLAYE
OBJET :
- Réalisation de tous travaux de maçonnerie générale, tout corps d'état à l'exception des travaux de plomberie et d'électricité.
DUREE : 99 années
CAPITAL : 1 000 euros
APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 euros
GERANCE : M. Antonio DA SILVA, domicilié au 20 Rue du Paradis – 89460 SAINTE PALLAYE
CESSION DE PARTS
Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.
IMMATRICULATION au RCS d'Auxerre.
Pour avis,

AL24012895

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 15 mars 2024, à APPOIGNY.
Dénomination : FENETRES FUENTES.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 9003 Route de Paris, 89380 APPOIGNY.
Objet : Travaux de menuiserie, mobilier et agencement, intérieur et extérieur.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Les actions sont librement négociables.
Les transmissions d'actions consenties par l'actionnaire unique s'effectuent librement.
Elles s'opèrent à l'égard de la société et des tiers par virement du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement..
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :Président : Monsieur Benjamin FUENTES 3 Maurepas 89500 LES BORDES.
La société sera immatriculée au RCS AUXERRE.
Pour avis.
Le Président

AL24012904

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/03/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : BOURGOGNE RENOVATION
Forme : SASU
Capital social : 100 €
Siège social : 30 Rue d'Epizy, 89300 JOIGNY
Objet social : Réhabiliter, Améliorer ou créer, ainsi que les activités liées ou annexes qu'elles soient commerciales ou artisanales se rattachent directement au corps de métier du bâtiment.
Président : M. Jérémy THOMAS demeurant 30 Rue d'Epizy, 89300 JOIGNY
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS

AL24012914

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 16 mars 2024, à Lainsecq.
Dénomination : LE HARAS Société Civile immobilière.
Sigle : LE HARAS.
Forme : SCI.
Siège social : 8 RUE CHAMPMARTIN D'en BAS, 89520 Lainsecq.
Objet : toutes actions achat vente location restauration immobilière et décoration d'intérieur
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : les cessions de parts sont soumises aux propriétaires des parts et pas à leurs ayants droit.
Gérant : Monsieur YVONNICK GUIHENEUF, demeurant 8 RUE CHAMPMARTIN D'en BAS, 89520 Lainsecq
La société sera immatriculée au RCS AUXERRE.
YVONNICK GUIHENEUF

AL24012928